

Note sur la Création d'un MUSEE Centrafricain
des Arts et des Traditions populaires
à Bangui

présentée par Louis MOLET, Ethnologue.
Bureau d'études et de recherches du
Ministère du Plan.

Dans le même esprit qui a inspiré la réalisation du Centre de Tsimbazaza-à Tananarive et qui comprend un vaste parc zoologique et botanique et un musée ethnographique, il serait possible de créer à Bangui, un centre d'attraction où l'enfant pourrait se récréer en même temps qu'il s'instruirait.

Les terrains proches de la Capitale ne manquent pas, non loin de l'Oubangui, où il serait possible de dessiner un parc magnifique comportant un zoo et un vivarium que l'on peuplerait par la suite en fonction des possibilités et des crédits.

Mais je voudrais insister sur la nécessité aussi grande de créer; à Bangui, un Musée centrafricain des Arts et des Traditions populaires. Cet établissement répondrait à une triple nécessité.

Nécessité scientifique. Toute culture, toute civilisation comporte un support matériel qui consiste en "objets ethnographiques". Pour la constitution des archives de l'Humanité, il est urgent de rassembler de telles collections dans des conditions scientifiques acceptables qui les rendent utilisables sur le plan international. C'est pourquoi ce Musée serait créé sous l'égide de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et placé sous la direction et la responsabilité du Chef de la Section des Sciences Humaines à Bangui.

Nécessité pédagogique. Le rôle des Musées, dans l'ordre pédagogique n'est plus à démontrer et c'est par l'étude des objets propres à sa Civilisation et à sa culture que l'Africain prend

UNSIOM Fonds Documentaire

N° 22944

Cote : B

conscience de la personnalité africaine et de sa spécificité. Le Musée, outre les collections d'ordre scientifique aura donc des salles largement ouvertes au public, où seront montrées les formes les plus typiques de la culture centrafricaine avec des commentaires appropriés.

Nécessité internationale. Toutes les Nations pour subsister doivent protéger leur patrimoine traditionnel pour que, tout en évoluant dans le sens du progrès, le mouvement se fasse conformément au génie local. La République Centrafricaine, comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Congo belge, le Ghana ou Madagascar, se doit d'avoir un Musée des Arts et des Traditions populaires, que l'on puisse faire visiter aux Etrangers de passage et où soient mis en valeur les chefs-d'oeuvre de l'art local et les manifestations des traditions les plus caractéristiques sur le plan technologique ou culturel.

Pour réaliser ce projet il faut quatre conditions:

- Que le Musée et le Parc botanique et zoologique intéressent le Gouvernement de la République et la Municipalité de Bangui, qu'il devienne d'intérêt national.
- Que des terrains, des locaux (salles d'exposition, de préparation et de conservation des collections) lui soient fournis dans un quartier accessible de la ville.
- Que du personnel (préparateur, dessinateur, gardien) soit mis à la disposition de l'ethnologue responsable.
- Que des crédits d'achat et de fonctionnement soient accordés.

Concrètement, les besoins seraient, en première approximation, les suivants:

LOCAUX . Local d'exposition 250 à 300 mètres carrés.

Locaux de travail: laboratoire 60 à 70 mètres carrés

: collections 250 à 300 m².

PERSONNEL. (pour mémpire) le chef de la Section des Sciences Humaines de L'O.R.S.T.O.M. à Bangui et son ou ses assistants.

un préparateur (7.000 F par mois)

un dessinateur (7.000 F par mois) à partir de la

un gardien- manoeuvre (5.000 F par mois).

FONCTIONNEMENT. Achat et constitution des collections
100.000 F par an.

Matériel de Laboratoire, désinfection, rangement, classement, etc. 100.000 F par an.

A partir de la seconde année, aménagement des salles publiques, environ 100.000 F par an.

Une possibilité d'autofinancement (paiement du gardien par exemple) existe par la vente de photos et de tickets d'entrée.

Afin de hâter la réalisation de ce projet et de jeter les bases d'un tel organisme, d'un tel établissement, il serait souhaitable qu'une décision de principe soit prise et qu'un crédit symbolique de 50.000 F délégué au l'Ethnologue pour la collecte d'objets ethnographiques destinés au futur Musée.

Centre O.R.S.T.O.M., Bangui

le 24 Juillet 1959